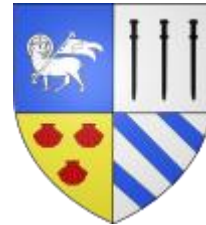




Le P'tit Journal n°4



Bulletin Municipal de Baliros

Tél : 05 59 82 08 12

combaliros@cdg-64.fr

mairiebaliros.wordpress.com

Décembre 2021

Le mot de Mme Le Maire

Cette année 2021 a encore été marquée par des difficultés dues à la pandémie du Covid 19.

Malgré tout, plusieurs actions ont pu être menées à bien :

- la 1ère journée citoyenne qui a nettoyé les rives du Gave grâce à vous
- un atelier jeunes, le premier sur notre territoire
- la fabrication et l'installation d'une boîte à lire
- plusieurs travaux d'amélioration à l'école, dont l'installation de toilettes et d'un lavabo sous le préau, de nouvelles étagères, du changement de vitres cassées, d'un nouveau panneau d'affichage ainsi que de la pose d'un nouveau grillage en remplacement de la haie de thuyas
- travaux de voirie Rue de l'École et du Chemin de la Cassourade
- la réouverture de l'aire de jeux après remise aux normes

Projets pour l'année 2022 :

- Rénovation de la salle des fêtes
- Réhabilitation du terrain de pétanque

Au nom de toute l'équipe municipale, avec sincérité et chaleur, je vous souhaite une très belle année 2022 au sein de notre Commune et également dans vos familles et auprès de vos proches.

Prenez soin de vous et des autres, de la nature et du futur.

Sylvie DAUGAS

• Boîte à lire



Une boîte à lire a été fabriquée et installée à l'entrée de la salle des fêtes du village.

Un grand merci à André Escalet et Jean-Marie Portillo, pour la fabrication de celle-ci. Nous remercions également les personnes ayant déjà fait don de plusieurs livres pour la remplir.

Alors n'hésitez pas, aller vous servir, échanger, ceci est valable pour les grands comme pour les plus jeunes.

Bonne lecture à tous !

- **Atelier Jeunes**

Avec l'aide de la Communauté de Communes du Pays de Nay, la commune a organisé un atelier jeunes. Celui-ci consistait à remettre en état la Fontaine de Brouca par des jeunes du village, sous la tutelle de personnes de la CCPN. Il s'est déroulé sur 4 jours et fut un franc succès. A tel point qu'avant les 4 jours la fontaine a été remise en état. Ils ont également rénové la Fontaine de la Coustète, nettoyé les berges du Gave et commencé à désherber le terrain de tennis.

Un grand bravo à eux et merci à tous les participants.

- **Monoxyde de Carbone**

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de:

- faire systématiquement, avant chaque hiver, vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié
- aérer au moins dix minutes tous les jours, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

- **Influenza Aviaire**

L'ensemble du territoire national métropolitain est à nouveau classé en niveau de risque «élevé» au regard de l'influenza aviaire depuis le 4 novembre 2021.

Les mesures de protection et de biosécurité renforcées à prendre sur l'ensemble du territoire national sont les suivantes :

- mise à l'abri des volailles et oiseaux détenus dans les élevages commerciaux;
- claustration ou protection par des filets des oiseaux et volailles domestiques détenus par des particuliers ;
- surveillance clinique quotidienne des oiseaux et volailles
- déclaration des mouvements
- interdiction de rassemblements de volailles vivantes;
- obligation pour les propriétaires de basse-cour de se déclarer en mairie si ce n'est pas déjà fait.

La vigilance reste impérative pour éviter la propagation du virus. Les mesures de biosécurité doivent être respectées par les professionnels comme par les particuliers (basses-cours).

- **Formation au jardinage « Zéro déchets » CCPN**

Une formation jardinage « zéro déchets » et compostage est organisée par la CCPN le mercredi 15 Décembre 2021. Elle sera réalisée à l'Espace de Vie Sociale, Chemin des Coteaux à Nay.

A l'issue de cette formation, il sera possible de récupérer un composteur gratuitement (320 L ou 620 L au choix) sur présentation d'un justificatif de domicile.

Pour vous inscrire et vous positionner sur l'une de ces dates, veuillez contacter la CC Pays de Nay au 05 59 61 11 82 ou par mail : b.ledin@paysdenay.fr

Attention, nombre de places limité.